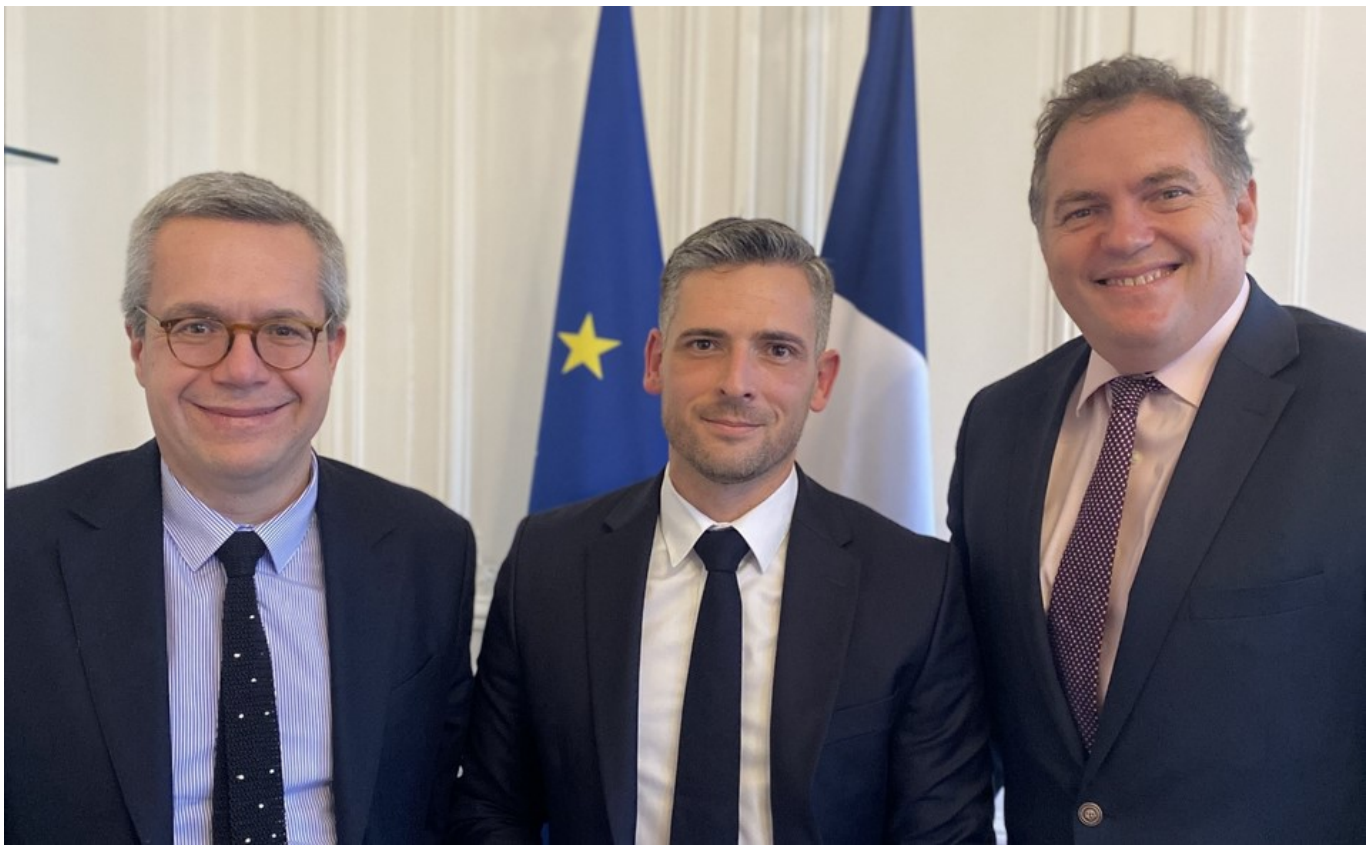
Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 novembre 2026

Courthézon, La Ville se bat pour contrer le bruit de l'autoroute



Nicolas Paget, maire de Courthézon se bat pour soustraire les habitants au bruit de l'autoroute. Pourtant, avant son mandat, un mur antibruit avait été édifié en 2017. Cependant sa réalisation, en protégeant un quartier amplifiera le bruit sur le quartier voisin. Le maire demande alors que le mur soit prolongé ainsi qu'une diminution de la vitesse des voitures pour en minorer le bruit. Aidé du sénateur Jean-Baptiste Blanc, le maire de Courthézon continue de se battre pour offrir à ses administrés une meilleure qualité de vie et fait connaître ses actions.

«Réalisé sur l'A7 en 2017 à l'Est ainsi qu'à l'Ouest de la commune, le mur antibruit est venu apporter un confort complémentaire à l'ensemble des zones depuis protégées par ce dernier tant il diminue considérablement l'impact du bruit autoroutier, expose Nicolas Paget, maire de Courthézon, mais cette démarche vertueuse s'est transformée en véritable inégalité. Car l'ouvrage**,** bâti plus long à l'Est qu'à l'Ouest, a impacté un quartier résidentiel au Nord-Ouest sur près d'un kilomètre en proie aux réverbérations des bruits de la structure, ajoutant des désagréments à l'ensemble des riverains

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 novembre 2026

concernés.»

La Mairie a fait réaliser, en 2022 et sur ses propres deniers, une étude de bruit sur zone afin de s'appuyer sur des éléments d'informations précis qui révèlera que les nuisances peuvent être considérées comme nocives pour la santé, et relevant de la santé publique, causant des troubles extra-auditifs avec des valeurs de 40 dba –décibels- la nuit passés à 55 le jour. Nicolas Paget a également demandé à ce que le préfet autorise une réduction de la vitesse de 20km/h, soit 110 Km/h au lieu de 130, lors de la traversée de Courthézon par l'autoroute, demande qui avait déjà été refusée par l'ancienne préfète Violaine Démaret, en octobre 2023.

En août 2022 Vinci Autoroutes a demandé au service de la Direction des mobilités routières d'intégrer la réalisation du mur anti-bruit restant sur le Nord-Ouest de la commune dans le contrat de plan qui les lient. En septembre, Jean-Baptiste Blanc et Nicolas Paget rencontraient le ministre des transports, Philippe Tabarot pour défendre le dossier du mur anti-bruit.

Enfin, le préfet, Thierry Suquet, confirme la saisie du Cerema –Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement- afin de mener une étude de bruits sur le site et d'en informer Vinci autoroutes. Le maire de Courthézon espère ainsi que le ministre des Transports, Philippe Tabarot, se saisira du dossier demandant au concessionnaire Vinci de compléter le mur anti-bruits d'ici la fin de la concession.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 novembre 2026



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 18 novembre 2026

Jean-Baptiste Blanc sénateur de Vaucluse, Nicolas Paget maire de Courthézon et Philippe Tabarot ministre des Transports